

Fermeture des hauts-fourneaux de Florange, ce sont les traités européens qui ont rendu possible le démembrement d'Arcelor par Mittal



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



FERMETURE DES HAUTS-FOURNEAUX DE FLORANGE : FRANÇOIS ASSELINEAU RAPPELLE QUE CE SONT LES TRAITÉS EUROPÉENS QUI ONT RENDU POSSIBLE LE DÉMEMBREMENT D'ARCELOR PAR MITTAL

Le PDG d'Arcelor Mittal sera auditionné à l'Assemblée nationale mercredi 17 avril 2013.

Cette énième convocation de Lakshmi Mittal par les responsables français est un nouvel écran de fumée destiné à faire croire à l'opinion que le pouvoir politique exerce une quelconque influence sur les décisions du géant de l'acier.

En dépit des atermoiements, rodomontades et coups de mentons des différents gouvernements, tant sous l'ère Sarkozy que sous l'ère Hollande, les hauts-fourneaux de Florange seront définitivement arrêtés à la fin du mois de

Si Mittal a pu acheter Arcelor au premier semestre 2006, c'est uniquement grâce aux traités européens qui interdisent toute restriction aux mouvements de capitaux entre les États membres, et entre les États membres et les États tiers (article 63 du TFUE).

Le gouvernement français de l'époque, opposé au projet, n'avait rien pu faire. Quelques mois auparavant, en septembre 2005, il avait voulu prendre un décret contre les OPA hostiles dans des secteurs jugés stratégiques et avait dû y renoncer sous la pression de la commissaire européenne à la concurrence, Mme Neelie Kroes.

Cette dernière en avait d'ailleurs profité pour humilier publiquement le Premier ministre français dans une déclaration en date du 14 septembre 2005 : « Nous ne pouvons pas nous permettre d'être complaisants face à la résurgence actuelle de la rhétorique protectionniste. Le risque est à la fois réel et urgent ».

De nombreuses critiques s'étaient élevées pour rappeler la moralité douteuse de Neelie Kroes. Administratrice d'une quarantaine de grands groupes internationaux, notamment états-uniens, elle n'affichait aucune indépendance vis-à-vis du monde des affaires.

Elle entretenait, de plus, des liens étroits avec un promoteur néerlandais, M. Jan-Dirk Paarlberg, très proche, selon la justice de son pays, d'une organisation criminelle locale - celle de Willem Holleeder - spécialisée dans l'extorsion, les faux, les enlèvements crapuleux et le blanchiment. En particulier, Mme Neelie Kroes s'était à l'époque trouvée incapable de justifier du financement d'immeubles de bureaux qu'elle avait acquis.

En conclusion, l'affaire Arcelor Mittal est emblématique :

- de la dépossession totale de pouvoir des gouvernements nationaux concernant toutes les grandes questions et, notamment, les questions stratégiques d'intérêt national ;
- du mensonge généralisé érigé en méthode de gouvernement, les dirigeants français ne faisant plus guère que « donner le change » à l'actualité grâce à des opérations de communication ;
- du caractère antidémocratique des institutions européennes, repère de l'oligarchie financière et industrielle qui exerce sa prédation impitoyable, dictatoriale et cruelle sur les peuples européens.



À quoi sert M. Montebourg ? À amuser la galerie.

29 novembre 2012 : Arnaud Montebourg, ministre du "Redressement productif" [sic], fait une visite à Arcelor Lorraine et, aux abois, lance à la cantonade qu'il faudrait nationaliser Florange. Le 6 décembre suivant, le Premier ministre Ayrault confirme à la presse qu'il n'en est pas question. Ce serait en effet très coûteux et contraire aux engagements européens. En réalité, le gouvernement ne gouverne plus rien et ne peut assister qu'en spectateur à la destruction pan par pal de notre industrie, du fait de la totale liberté des capitaux imposée comme principe cardinal par l'article 63 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE).